

FICHE DE REMARQUES

Exploitant : SMA-64-2022-P1 Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection Site inspecté : CSDND - Vautubière - la Fare les Oliviers Date de l'inspection : 11 mars 2008

En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection

Représentant de l'exploitant
Nom, fonction et Signature
RAPEZZI Philippe DG

Signature de l'inspecteur

Remarques de l'inspecteur :

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):

1) Bilan 2007.
Communiquer à l'Inspection les communes
hors département qui amènent le plus gros
échanges.

2) Contrôles des Biogaz
La valeur de SOx varient fortement
au long de la mesure de septembre 2007.
Quelle peut être l'explication.
même remonter pour le H2.

La Commune hors département apportant le plus
gros tonnage est Le Vigan située dans le Gard.

Les valeurs élevées en SOx et en H2 dans les
biogaz sont probablement dues aux épisodes
pluvieux qui ont précédés les analyses.
Les eaux de pluie ont provoqué la lixiviation d'ions
sulfates qui ont générés une teneur élevée dans
le biogaz en entrée de torchère.

Exploitant : SMA-64-2022-P1

Site inspecté : CSDND

- Vautubière - la Fare les Oliviers

Date de l'inspection : 11 mars 2008

Remarques de l'inspecteur :

3) Les rapports de contrôle ne correspondent pas aux obligations réglementaires (paramètres non mesurés - valeur limite non indiquées).
D'autre part, ils doivent être plus précis sur les conditions de mesure et.
L'exploitant doit apporter des commentaires sur les valeurs mesurées si nécessaires.

4) A la fin des travaux, un plan du site sera transmis à l'Inspection accompagnée de quelques photos en travaux -

5) Reprendre la clôture du site dans la partie Ouest - allong de CD 14
Placer en place une protection le long de la route du "Stand de tir".

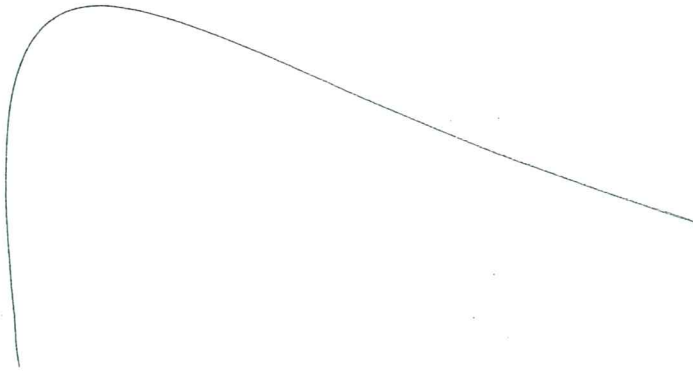
Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):

3) Un bilan a été réalisé avec le bureau de contrôle SOCOTEC Industrie. Des actions correctives ont été mises en place dès le premier trimestre 2008.
L'exploitant s'engage dans cette démarche de suivi rapproché et régulier avec un esprit critique sur les résultats fournis par la société SOCOTEC.

4) } Les Actions nécessaires seront entreprises
5) } avant la fin du 1^{er} semestre de l'année 2008.

Remarques de l'inspecteur :

6) En raison de la sécheresse adéquate, vérifier rapidement les reactivités d'eau d'entretien d'entretien :



Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):

6) - La réparation du bassin Nord est planifiée pour la semaine 17 et son remplissage à partir de la semaine 18.

